





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-24**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc179785-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FOURNITURE DE MATERIELS DIVERS POUR LA PROPRETE URBAINE (5 lots)-
SIGNATURE DES MARCHES**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Claude MAINA, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : FOURNITURE DE MATERIELS DIVERS POUR LA PROPRETE URBAINE (5 LOTS)-
SIGNATURE DES MARCHES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le présent appel d'offres porte sur la fourniture de matériels divers pour la propreté urbaine. Il est décomposé en cinq lots à bons de commande avec par période les seuils maximum suivants en valeur:

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum	Maximum
1	Tuyaux et accessoires d'incendie	sans	80 000 € HT
2	Outillage de voirie	Sans	50 000 € HT
3	Sacs poubelle non imprimés	Sans	64 000 € HT
4	Sacs poubelle imprimés au logo de la Ville	Sans	70 000 € HT
5	Sacs polyéthylène pour déjections canines et présentoirs d'intérieur	sans	20 000 € HT

Pour chaque lot, le marché sera conclu pour une période initiale courant à compter de la date de notification au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit trois fois une année de manière expresse.

Les variantes n'étaient pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'était prévue.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont :

Libellé	%
Prix	90
Délai de livraison	10

Un avis d'appel public à la concurrence n°2015-40 a été adressé à la presse le 08/09/2015. Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

Sites Mairie..... le 08/09/2015
BOAMP.....le 08/09/2015
JOUE.....le 12/09/2015

Les DCE ont été mis en ligne sur le site profil acheteur le 08/09/2015.

La date limite de réception des plis avait été fixée au **26 octobre 2015 à 12 h 00**.

⇒ **13 plis ont été remis dans les délais impartis et un pli hors délais.**

Les plis ont été ouverts et enregistrés le 26 octobre 2015.

Lors de la séance du 25 novembre 2015, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé de retenir les sociétés suivantes, classées en première position après analyse:

Lot	Désignation	Attributaire
1	Tuyaux et accessoires d'incendie	<i>Déclaré sans suite</i>
2	Outillage de voirie	DESCOURS ET CABAUD
3	Sacs poubelle non imprimés	COLDIS
4	Sacs poubelle imprimés au logo de la Ville	SOPAVE
5	Sacs polyéthylène pour déjections canines et présentoirs d'intérieur	ANIMO CONCEPT

Les membres de la Commission ont également décidé de déclarer sans suite le lot n°1 "Tuyaux et accessoires d'incendie" (nécessité de redéfinir le Bordereau des Prix Unitaires) et de le relancer par voie d'appel d'offres ouvert.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer pour les lots n°2,3,4 et 5, les marchés de fourniture de matériels divers pour la propreté urbaine ainsi que leurs éventuelles reconductions, avec les sociétés indiquées ci-dessus.

DL.2016-24 - FOURNITURE DE MATERIELS DIVERS POUR LA PROPRETE URBAINE (5 LOTS)-SIGNATURE DES MARCHES-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



